**PUBLIC**

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2027 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le vendredi 6 novembre 2026 à 9 h 07 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Sonia Ben-Arfa, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Timmy D. Jutras, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Madame la conseillère Caroline Murray assiste à la rencontre de façon virtuelle.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Véronique Angers, directrice générale adjointe, Développement durable, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Éric Pilotte, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné, M$^{e}$ Véronique Denis, greffière et M$^{e}$ Camille Doucet-Côté, greffière adjointe, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Catherine Bellemare, directrice, Bureau du centre-ville, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Chantal Marcotte, directrice, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

**RT20261106-P1** **PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLETS MAINTIEN 2027-2031**

Présentation par monsieur le président Steve Moran.

**RECOMMANDATIONS :**

**BUDGET-2027-001 (CP-FIN-2026-020)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'atteindre le niveau requis de 236 M$ par année (qui constitue un minimum sur la base de coûts constants, et qui devra être indexé pour tenir compte de l'inflation et du vieillissement des actifs) en haussant graduellement le montant global de ses investissements annuels sur la durée du prochain PFLT. (REC no 1).

Pour les budgets 2027 et 2028, cette recommandation tel que formulée par le comité se traduit par la hausse des investissements en maintien équivalent à un pourcent du compte de taxes, financée par la dette.

**BUDGET-2027-002 (CP-FIN-2026-021)**

Le comité exécutif recommande au conseil de reprioriser un montant de 8 616 000 $ provenant de sommes accumulées dans divers projets des PIVM antérieurs afin d'utiliser les fonds libérés pour financer le PIVM 2027-2031, soit :

- 625 000 $ provenant du projet de la rue de Lois, prévu à l'enveloppe ING-09-008 du PIVM 2022;
- 4 000 000 $ provenant des soldes résiduels du projet Notre-Dame;
- 3 991 000 $ provenant des soldes disponibles des Plans directeurs informatiques (PDI) antérieurs.

**BUDGET-2027-003 (CP-FIN-2026-022)**

Le comité exécutif recommande au conseil de bonifier les prévisions du partenariat fiscal pour les années 2029 à 2031 d'un montant total de 4 000 000 $, soit : 600 000 $ pour 2029, 1 300 000 $ pour 2030 et 2 100 000 $ pour 2031.

**BUDGET-2027-004 (CP-FIN-2026-023)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'approprier des fonds totaux de 21 770 000 $, pour les années 2027 à 2031, provenant de la réserve cycle de vie pour financer des travaux de réfection sur les infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

**BUDGET-2027-005 (CP-FIN-2026-024)**

Le comité exécutif recommande au conseil :

- de financer la construction du second écocentre - secteur ouest par les redevances de développement, les redevances du PGMR (projets en cours) et par la tarification GMR. Le dernier montant pour l'année 2027 est de 800 000 $;
- de financer à l'année 2028 du Plan d'investissements – Volet maintien, l'aménagement du terrain à l'est de l'écocentre de l'Aéroparc un montant de 1 500 000 $ financé par les redevances PGMR et la tarification GMR.

**BUDGET-2027-Mandat-01 (Mandat proposé par Mme Norris Parent / M. Corbo)**

Mandater les services municipaux à proposer des mesures pour accroître les investissements consacrés au maintien des infrastructures, notamment par une utilisation accrue et responsable de la capacité d'endettement de la Ville, tel que proposé dans le cadre de la mise à jour du Plan financier à long terme. Dans le cadre d'un travail conjoint avec le Chantier des infrastructures et le comité exécutif, l'objectif est de soumettre au conseil municipal des scénarios et des recommandations visant à accélérer les investissements en maintien des infrastructures, tout en tenant compte de la capacité financière et organisationnelle de la Ville ainsi que des impacts sur le service de la dette.

**BUDGET-2027-006 (CP-FIN-2026-025)**

Le comité exécutif recommande au conseil l'adoption du Plan d'investissements 2027-2031 – Volet maintien tel que présenté.

**Madame la conseillère Bettyna Bélizaire prend son siège à 9 h 15.**

**RT20261106-P2** **FINANCEMENT POUR LE PROJET DU BLOC D**

Présentation par monsieur le président Steve Moran.

**RECOMMANDATIONS :**

**BUDGET-2027-007 (CP-FIN-2026-028)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le budget requis de 7 180 000 $ pour 2027 et 7 670 000 $ pour 2028 pour le volet 1 – Développement et améliorations du réseau cyclable financé par règlement d'emprunt au Bloc D.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur la recommandation BUDGET-2024-007.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---|---|---|
| Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | Mme Julie Bélisle | M. Marc Carrière |
| Mme Sonia Ben-Arfa | M. Luc Chénier | |
| Mme Caroline Murray | Mme Chloé Bourgeois | |
| Mme Bettyna Bélizaire | M. Timmy D. Jutras | |
| Mme Rachel M. Deslauriers | M. Jean Lessard | |
| M. Adrian Corbo | M. Michael Korhonen | |
| M. Steve Moran | M. Edmond Leclerc | |
| Mme Isabelle Cousineau | | |
| Mme Isabelle N. Miron | | |
| Mme Tiffany-Lee Norris Parent | | |
| Mme Catherine Craig-St-Louis | | |
| M. Vincent Roy | | |

La recommandation est adoptée à la majorité.

**BUDGET-2027-007.1 (Amendement proposé par M. Leclerc / M. Korhonen)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le budget requis de 7 180 000 $ pour 2027 et 42 820 000 $ pour 2028 pour le Complexe 2 glaces de l'Est financé par règlement d'emprunt au Bloc D.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

On souligne la persistance de monsieur Leclerc relativement à ce projet. Il est souligné que des représentations ont été faites à plusieurs paliers gouvernementaux. Également, on invite les collègues à voter contre cette proposition.

Un commentaire est émis sur l'importance de la rigueur et de favoriser les investissements dans les infrastructures. On mentionne que l'amendement proposé est raisonnable et censé.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Steve Moran sur l'amendement BUDGET-2027-007.1.

| POUR | CONTRE |
|---|---|
| Mme Julie Bélisle | Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette |
| M. Marc Carrière | Mme Sonia Ben-Arfa |
| M. Luc Chénier | Mme Caroline Murray |
| Mme Chloé Bourgeois | Mme Bettyna Bélizaire |
| M. Timmy D. Jutras | Mme Rachel M. Deslauriers |
| M. Jean Lessard | M. Adrian Corbo |
| M. Michael Korhonen | M. Steve Moran |
| M. Edmond Leclerc | Mme Isabelle Cousineau |
| | Mme Isabelle N. Miron |
| | Mme Tiffany-Lee Norris Parent |
| | Mme Catherine Craig-St-Louis |
| | M. Vincent Roy |

L'amendement BUDGET-2027-007.1 est rejeté à la majorité.

**RT20261106-P3** **DEMANDES DES ÉLUS**

Présentation par monsieur le président Steve Moran.

**RECOMMANDATIONS :**

**BUDGET-2027-008 (CP-DG-2026-XX)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver l'ensemble des recommandations telles que formulées précédemment.

**BUDGET-2027-008.1 (Amendement proposé par M. Korhonen / Mme Craig St-Louis)**

**Réaménagement et sécurisation de la rue de Neuville**

**Recommandation actuelle:** Le Service de la mobilité recommande de prévoir au projet de réfection de chaussée l'application des principes de rues conviviales et y prévoir des infrastructures pour les modes actifs.

Le Service de la planification des actifs et des investissements identifiera la bonification du budget du projet afin d'incorporer les principes de rues conviviales, le tout sujet à confirmation du financement, si des interventions autres que la réfection de chaussée et l'ajout d'un trottoir sont retenues.

**Recommandation amendée:** Le Service de la mobilité recommande de prévoir au projet de réfection de chaussée l'application des principes de rues conviviales et y prévoir des infrastructures pour les modes actifs.

Le Service de la planification des actifs et des investissements identifiera la bonification du budget du projet afin d'incorporer les principes de rues conviviales, le tout sujet à confirmation du financement, si des interventions autres que la réfection de chaussée et l'ajout d'un trottoir sont retenues. **D'ici ces travaux majeurs, procéder à l'analyse au cours de l'année 2027, de la possibilité d'ajouter du marquage au sol et/ou l'installation de balises pour délimiter visuellement le corridor cyclable entre Laurentides et de l'Hermitage.**

Des commentaires sont émis sur cette proposition d'amendement. Aucun vote n'est demandé sur l'amendement BUDGET-2027-008.1.

L'amendement BUDGET-2027-008.1 est adopté à l'unanimité.

**BUDGET-2027-008.2 (Amendement proposé par M. Korhonen / M. Leclerc)**

**Maintien et optimisation de l'aréna Robert-Rochon à Masson-Angers pour une utilisation annuelle**

**Recommandation actuelle:** Il est recommandé de considérer les améliorations déjà identifiées visant à faciliter l'accès à la salle des bénévoles et à embellir les lieux, sous réserve de leur admissibilité, de la priorisation des projets et des budgets retenus dans le cadre de la Politique PO-066. Il n'est toutefois pas recommandé de maintenir des activités à l'année sur la surface glacée, en raison des contraintes opérationnelles.

**Recommandation amendée:** Il n'est pas recommandé de considérer les améliorations déjà identifiées visant à faciliter l'accès à la salle des bénévoles et à embellir les lieux, sous réserve de leur admissibilité, de la priorisation des projets et des budgets retenus dans le cadre de la Politique PO-066.

Aucun vote n'est demandé sur l'amendement BUDGET-2027-008.2.

**BUDGET-2027-Mandat-02 (proposé par M. Korhonen / M. Moran)**

Mandater l'administration à présenter au conseil municipal durant l'année 2027 un projet pilote d'optimisation de l'aréna Robert-Rochon visant une utilisation annuelle de l'infrastructure afin de répondre aux besoins du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires identifiés comme les plus urgents. Cette présentation devra inclure les coûts associés au projet, les économies engendrées par l'optimisation de l'infrastructure existante et un échéancier de réalisation.

Le mandat BUDGET-2027-Mandat-02 est amendé par le sous-amendement proposé par monsieur le conseiller Steve Moran et appuyé par monsieur le conseiller Michael Korhonen.

**BUDGET-2027-Mandat-02 – Sous-Amendement (proposé par M. Moran / M. Korhonen)**

Mandater l'administration **à analyser** durant l'année 2027 **l'opportunité de la mise en place** d'un projet pilote d'optimisation de l'aréna Robert-Rochon visant une utilisation annuelle de l'infrastructure afin de répondre aux besoins du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires identifiés comme les plus urgents. Cette **analyse** devra inclure les coûts associés au projet, les économies engendrées par l'optimisation de l'infrastructure existante et un échéancier de réalisation.

Aucun vote n'est demandé sur le sous-amendement BUDGET-2027-Mandat-02. Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Les modifications sont apportées au mandat BUDGET-2027-Mandat-02.

**Une période de questions et de commentaires a lieu.**

On mentionne que cet amendement a pour objectif d'optimiser l'aréna pour une utilisation annuelle et non seulement uniquement pour une surface glacée. On désire des améliorations pour faciliter l'accessibilité aux loisirs

On indique que ce sous-amendement a pour but d'effectuer une analyse par l'administration et nous ne pouvons présumer du résultat, c'est pour cette raison que l'on propose ce sous-amendement pour ne pas aller de l'avant avec un projet pilote.

On précise que ce sous-amendement n'a pas pour but de contrecarrer l'amendement initial, soit de ne pas recommander de considérer les améliorations déjà identifiées.

Il est proposé d'aller de l'avant avec un projet pilote directement au lieu de faire une analyse en amont. On précise qu'il y a une différence entre présenter un projet pilote et l'opportunité d'aller de l'avant avec un projet pilote.

La question demeure quant à la façon dont on pourrait mettre en place ce projet pilote. Il faut s'assurer d'avoir les bonnes informations afin de prendre les bonnes décisions.

Il est mentionné que c'est un exemple d'un actif qui pourrait être converti en actif multifonctionnel.

On précise qu'on ne doute aucunement de la capacité des services à faire une analyse complète permettant de démontrer les besoins.

Des commentaires généraux sont émis sur le processus en place pour l'analyse des demandes budgétaires des élus. On souhaite comprendre les réalités différentes dans les différents districts en amont de cet exercice. On demande de revoir la mécanique relative au traitement des demandes budgétaires des élus.

Les demandes des élus sont déposées en annexe des documents du budget. Le message est capté quant à la révision de la mécanique. Il est mentionné qu'à l'époque un comité plénier était tenu pour discuter entre élus de ces demandes.

**RT20261106-P4** **RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2027**

Présentation par monsieur le président Steve Moran.

**RECOMMANDATIONS :**

**Amélioration de service – Centre-ville :**

**BUDGET-2027-009 (CP-BCCV-2026-01)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'ajuster la bonification de services annualisée de 400 000$ à compter de l'année 2027. Ces améliorations de services seront considérées lors de la semaine d'étude budgétaire 2027.

**Monsieur le conseiller Marc Carrière a quitté son siège.**

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur la recommandation BUDGET-2027-009.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | Mme Julie Bélisle | M. Marc Carrière |
| Mme Sonia Ben-Arfa | M. Luc Chénier | |
| Mme Caroline Murray | Mme Chloé Bourgeois | |
| Mme Bettyna Bélizaire | M. Timmy D. Jutras | |
| Mme Rachel M. Deslauriers | M. Jean Lessard | |
| M. Adrian Corbo | M. Michael Korhonen | |
| M. Steve Moran | | |
| Mme Isabelle Cousineau | | |
| Mme Isabelle N. Miron | | |
| Mme Tiffany-Lee Norris Parent | | |
| Mme Catherine Craig-St-Louis | | |
| M. Edmond Leclerc | | |
| M. Vincent Roy | | |

La recommandation BUDGET-2027-009 est adoptée à la majorité.

**BUDGET-2027-Mandat-03 (Mandat proposé par M. Jutras / Mme Belisle)**

Mandater l'administration afin de :

1. Réaffecter une somme de 200 000 $ à même les 400 000 $ prévus au budget 2027 pour l'amélioration des services « Centre-ville (CP prévu le 27 octobre) » (proposition budgétaire 2027, p. 11), afin de recourir rapidement à une expertise externe indépendante pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre financier contraignant pour la Ville de Gatineau;
2. Élaborer un cadre financier visant à rendre contraignantes, dans les limites des pouvoirs de la Ville, les orientations et les cibles du Plan financier à long terme 2026-2035, en prévoyant des obligations de suivi, de justification des écarts et de mesures correctives;
3. Inclure dans ce cadre financier des cibles précises en matière de gestion des ressources humaines afin que, pour chacune des cinq prochaines années, le taux de croissance annuel de la masse salariale municipale demeure inférieur au taux de croissance annuel des dépenses de la Ville;
4. Prévoir des mécanismes de suivi annuel et de reddition de comptes publique permettant au conseil municipal et à la population de mesurer l'atteinte des cibles financières et d'assurer la mise en œuvre de mesures correctives lorsque nécessaire.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Adrian Corbo sur le mandat BUDGET-2027-Mandat-03.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| Mme Julie Bélisle | Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | Mme Sonia Ben-Arfa | |
| Mme Chloé Bourgeois | Mme Caroline Murray | |
| M. Timmy D. Jutras | Mme Bettyna Bélizaire | |
| M. Jean Lessard | Mme Rachel M. Deslauriers | |
| M. Michael Korhonen | M. Adrian Corbo | |
| | M. Steve Moran | |
| | Mme Isabelle Cousineau | |
| | Mme Isabelle N. Miron | |
| | Mme Tiffany-Lee Norris Parent | |
| | Mme Catherine Craig-St-Louis | |
| | M. Edmond Leclerc | |
| | M. Vincent Roy | |

Le mandat BUDGET-2027-Mandat-03 est rejeté à la majorité.

**BUDGET-2027-Mandat-04 (Mandat proposé par M. Jutras / M. Chénier)**

Mandater l'administration afin de :

1. Mettre en œuvre une stratégie proactive visant à faciliter l'acquisition, par des entreprises, de terrains municipaux situés dans les parcs d'affaires et ailleurs sur le territoire, afin de favoriser leur mise en valeur, d'attirer de nouveaux investissements, de soutenir les entrepreneurs et de stimuler la création d'emplois;
2. Identifier les terrains municipaux disponibles présentant un potentiel de développement commercial ou industriel et mettre en place des démarches visant à en faciliter la commercialisation et l'acquisition par des entreprises, dans le respect du cadre légal applicable;
3. Renforcer les ressources du Bureau du développement économique afin d'assurer la mise en œuvre de cette stratégie et d'accompagner les entreprises intéressées par l'acquisition et le développement de terrains municipaux;
4. Réaffecter une somme de 200 000 $ à même les 400 000 $ prévus au budget 2027 pour l'amélioration des services « Centre-ville (CP prévu le 27 octobre) » (proposition budgétaire 2027, p. 11), afin de financer l'embauche de ressources au Bureau du développement économique nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent remercie les proposeurs pour cette proposition de mandat. Il est important de nommer qu'une résolution sera inscrite à la prochaine séance du conseil municipal quant à l'ajout d'une ressource.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur le mandat BUDGET-2027-Mandat 04.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | ABSENTS |
|---|---|---|---|
| M^me^ Julie Bélisle | M^me^ Maude Marquis-Bissonnette | M. Edmond Leclerc | M^me^ Caroline Murray |
| M. Luc Chénier | M^me^ Sonia Ben-Arfa | | M. Marc Carrière |
| M^me^ Chloé Bourgeois | M^me^ Bettyna Bélizaire | | |
| M. Timmy D. Jutras | M^me^ Rachel M. Deslauriers | | |
| M. Jean Lessard | M. Adrian Corbo | | |
| M. Michael Korhonen | M. Steve Moran | | |
| | M^me^ Isabelle Cousineau | | |
| | M^me^ Isabelle N. Miron | | |
| | M^me^ Tiffany-Lee Norris Parent | | |
| | M^me^ Catherine Craig-St-Louis | | |
| | M. Vincent Roy | | |

Le mandat BUDGET-2027-Mandat 04 est rejeté à la majorité.

**BUDGET-2027-009.1 (Amendement proposé par M. Jutras / Mme Belisle)**

Réaffecter la somme de 400 000 $ prévue au budget 2027 pour l'amélioration des services « Centre-ville (CP prévu le 27 octobre) » (proposition budgétaire 2027, p. 11), de la manière suivante :

- Une somme de 200 000 $ pour l'ajout de ressources au Bureau du développement économique afin de mettre en œuvre une stratégie proactive visant à favoriser la valorisation et la vente des terrains municipaux;
- Une somme de 200 000 $ afin de recourir à une expertise externe indépendante pour accompagner l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre financier pour la Ville de Gatineau, conformément aux orientations du Plan financier à long terme 2026-2035.

Cette réaffectation budgétaire de 400 000 $ s'effectue à coût nul, sans augmentation des dépenses totales prévues au budget 2027.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur l'amendement BUDGET-2027-009.1.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| Mme Julie Bélisle | Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | Mme Sonia Ben-Arfa | |
| Mme Chloé Bourgeois | Mme Caroline Murray | |
| M. Timmy D. Jutras | Mme Bettyna Bélizaire | |
| M. Jean Lessard | Mme Rachel M. Deslauriers | |
| M. Michael Korhonen | M. Adrian Corbo | |
| | M. Steve Moran | |
| | Mme Isabelle Cousineau | |
| | Mme Isabelle N. Miron | |
| | Mme Tiffany-Lee Norris Parent | |
| | Mme Catherine Craig-St-Louis | |
| | M. Edmond Leclerc | |
| | M. Vincent Roy | |

L'amendement BUDGET-2027-009.1 est rejeté à la majorité.

**Amélioration de service – Cadre de soutien aux pôles commerciaux :**

**BUDGET-2027-010 (CP-SDE-2026-01)**

Le comité exécutif recommande au conseil :

- L'adoption du cadre de soutien aux pôles commerciaux :
- Le programme de soutien au fonctionnement des associations commerciales (volet 1);
- La modification du programme de soutien aux OBNL appuyant l'entrepreneuriat (volet 2);
- Le volet vitalité et dynamisation (volet 3).

**BUDGET-2027-011 (CP-SDE-2026-02)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à transférer l'enveloppe budgétaire récurrente dédiée aux associations d'un montant de 1 170 000 $ au budget du Service de développement économique à compter de l'exercice budgétaire 2027. Cette somme sera distribuée de la façon suivante dans le cadre de soutien aux pôles commerciaux :

- 605 000 $ au Volet 1 - Soutien au fonctionnement des associations commerciales;
- 65 000 $ au Volet 2 - Soutien aux projets de développement commercial; et
- 500 000 $ au Volet 3 - Soutien aux projets de vitalité et de dynamisation.

**BUDGET-2027-012 (CP-SDE-2026-03)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le dépôt, dans le cadre du processus budgétaire municipal, du nouveau financement de 135 000 $ requis concernant la reconnaissance des pôles commerciaux et la bonification de la somme dédiée au Volet 2 - Soutien aux projets de développement commercial.

**Amélioration de service – Politique de développement commerciale**

**BUDGET-2027-013 (CP-SDE-2026-04)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à :

- transférer 400 000 $ de l'enveloppe budgétaire récurrente dédiée au Fonds d'appui des anciens centres-villes au budget du Service de développement économique à compter de l'exercice budgétaire 2027, pour la mise en œuvre du programme de revitalisation dans les périmètres du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham;
- transférer un montant de 600 000 $ de l'enveloppe budgétaire récurrente dédiée au Fonds d'appui des anciens centres-villes au Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) à compter de l'exercice budgétaire 2027 pour la mise en valeur et l'animation des places publiques du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham en y dédiant une somme de 200 000$ par secteur.

**BUDGET-2027-013.1 (Amendement proposé par Mme Norris Parent / M. Leclerc)**

- Mandater le Service de développement économique à élaborer, de concert avec les directions territoriales, une proposition de programme de revitalisation, incluant ses modalités, et présenter cette proposition au conseil municipal avant l'adoption du budget 2027;
- Autoriser le trésorier à transférer un montant de 400 000 $ de l'enveloppe budgétaire récurrente dédiée au Fonds d'appui des anciens centres-villes au budget du Service de développement économique (SDÉ), à compter de l'exercice budgétaire 2027, afin de financer la mise en œuvre d'un programme de revitalisation dans les périmètres du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham;
- Prévoir qu'une reddition de comptes conjointe du Service de développement économique et des directions territoriales soit présentée au conseil municipal à la fin de la première année de mise en œuvre du programme;
- Mandater les directions territoriales à élaborer, en collaboration avec le SACL, les modalités d'un fonds de 600 000 $ destiné à la mise en valeur et à l'animation des espaces publics du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham, à raison de 200 000 $ par secteur. Ce fonds sera financé, à compter de l'exercice budgétaire 2027, par un transfert de 600 000 $ provenant de l'enveloppe budgétaire récurrente dédiée au Fonds d'appui des anciens centres-villes. Soumettre les modalités des fonds à l'approbation du conseil municipal avant sa mise en œuvre;

  Prévoir qu'une reddition de comptes conjointe des directions territoriales et du SACL soit présentée au conseil municipal à la fin de la première année de mise en œuvre du fonds.

On se questionne sur la mécanique d'avoir une direction bicéphale de ce projet, notamment quant à l'arbitrage qui sera nécessaire en cas d'impasse entre le SACL et la direction territoriale. On précise que c'est le conseil municipal qui tranchera la question. Il est ajouté que le mandat est donné à la direction territoriale et c'est ce dernier qui aura le dernier mot sur la présentation.

Aucun vote n'est demandé sur l'amendement BUDGET-2027-013.1. L'amendement est adopté à l'unanimité.

Les modifications sont apportées à la recommandation BUDGET-2027-013.

**BUDGET-2027-014 (CP-SDE-2026-05)**

Autoriser le trésorier à inclure une bonification financière de 260 000 $ pour l'année 2027 et à l'affecter de la manière suivante :

- 50 000 $ au budget du Service de développement économique pour la mise en œuvre du programme de revitalisation dans les périmètres du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham afin d'y affecter un montant total de 150 000$ par secteur;
- 60 000 $ au budget du Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) pour la coordination du projet de mise en valeur et d'animation des places publiques;
- 150 000 $ au budget du Service de développement économique pour la mise en œuvre de la Politique de développement commercial.

**BUDGET-2027-014.1 (Amendement proposé par Mme Norris Parent / M. Leclerc)**

Autoriser le trésorier à inclure une bonification financière de 260 000 $ pour l'année 2027 et à l'affecter de la manière suivante :

- 50 000 $ au budget du Service de développement économique pour la mise en œuvre du programme de revitalisation dans les périmètres du Vieux-Aylmer, du Vieux-Gatineau et du Vieux-Buckingham en collaboration avec les directions territoriales, afin d'y affecter un montant total de 150 000$ par secteur;
- 210 000 $ au budget du Service de développement économique pour la mise en œuvre de la Politique de développement commercial pour soutenir les pôles qui ne sont pas des anciens centres-villes.

Aucun vote n'est demandé sur l'amendement BUDGET-2027-014.1. L'amendement est adopté à l'unanimité.

Les modifications sont apportées à la recommandation BUDGET-2027-014.

**Amélioration de service – Projet de pratiques règlementaires optimisées**

**BUDGET-2027-015 (CP-CIT-2026-XX)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater l'administration pour développer une expertise et une approche intégrée en application des règlements.

**BUDGET-2027-XX (CP-CIT-2026-XX) Recommandation incluse à même la recommandation BUDGET-2027-006 pour l'adoption du Plan d'investissements 2027-2031 – volet maintien**

Le comité exécutif recommande au trésorier de prévoir un montant de 1 075 000 $ en 2027 et 892 000 $ en 2028 au plan directeur informatique. Ces sommes seront considérées au PIVM 2027-2031 lors de la semaine d'étude budgétaire 2027.

Cette recommandation est caduque et est incluse à même la recommandation Budget-2027-006 pour l'adoption du Plan d'investissements 2027-2031- Volet maintien.

**BUDGET-2027-016 (CP-CIT-2026-XX)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à prévoir une amélioration de service en lien avec ce projet, soit un montant supplémentaire de 80 000 $ pour l'année 2027, un ajout de 547 000 $ pour l'année 2028 et finalement un ajout de 90 000 $ pour l'année 2029. Cette amélioration de service sera considérée au budget de fonctionnement lors de la semaine d'étude budgétaire 2027.

**RT20261106-P5** **AUTRES MANDATS SOULEVÉS PENDANT LA SEMAINE BUDGÉTAIRE**

Présentation par monsieur le président Steve Moran.

**RECOMMANDATIONS :**

**AUTRE MANDATS**
**Rapport C.D. Howe**

**BUDGET-2027-017 (CP-FIN-2026-26)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des finances à conserver l'approche fiscale dans sa présentation du budget 2028, puisque celle-ci est plus claire et plus facile à comprendre pour la population.

**BUDGET-2027-018 (CP-FIN-2026-27)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des finances à évaluer les coûts associés à une présentation budgétaire supplémentaire du budget 2028 qui respecte les normes comptables pour le secteur public, afin d'ajouter celle-ci à l'approche fiscale déjà utilisée.

**BUDGET-2027-018.1 (Amendement proposé par Mme Bélisle / M. Jutras)**

Le comité exécutif recommande au conseil de mandater le Service des finances à évaluer les coûts associés à une présentation budgétaire supplémentaire du budget 2028 qui respecte les normes comptables pour le secteur public, afin d'ajouter celle-ci à l'approche fiscale déjà utilisée.

De demander au Service des finances de présenter au conseil municipal, au plus tard le 1er mars 2027, les résultats de cette analyse, notamment en ce qui concerne la faisabilité, les coûts et les modalités de mise en œuvre d'une telle présentation budgétaire supplémentaire.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras, appuyé par monsieur le conseiller Jean Lessard, propose un sous-amendement afin de modifier la date du 1er mars 2027 pour le **1er juin 2027**.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur le sous-amendement.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| Mme Julie Bélisle | Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | Mme Sonia Ben-Arfa | |
| Mme Chloé Bourgeois | Mme Caroline Murray | |
| M. Timmy D. Jutras | Mme Bettyna Bélizaire | |
| M. Jean Lessard | Mme Rachel M. Deslauriers | |
| M. Michael Korhonen | M. Adrian Corbo | |
| M. Edmond Leclerc | M. Steve Moran | |
| | Mme Isabelle Cousineau | |
| | Mme Isabelle N. Miron | |
| | Mme Tiffany-Lee Norris Parent | |
| | Mme Catherine Craig-St-Louis | |
| | M. Vincent Roy | |

Le sous-amendement est rejeté à la majorité.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras, appuyé par monsieur le conseiller Luc Chénier propose un sous-amendement afin de modifier la date du 1er mars 2027 pour le **1er septembre 2027**.

Aucun vote n'est demandé pour ce sous-amendement afin de modifier la date pour le 1er septembre 2027. Le sous-amendement est adopté à l'unanimité.

Aucun vote n'est demandé sur l'amendement BUDGET-2027-018.1 tel que sous-amendé.

**AUTRES MANDATS SOULEVÉS PENDANT LA SEMAINE BUDGÉTAIRE**
**Chantiers budgétaires 2027 - Masse salariale**

**BUDGET-2027-Mandat-05 (Mandat proposé par M. Moran / M. Corbo)**

De mandater la Direction générale afin d'établir un cadre stratégique et opérationnel de référence de la masse salariale, tel que précisé dans la recommandation 6 du plan financier à long terme. Ce cadre permettra de renforcer la capacité de l'organisation à anticiper, suivre et maîtriser l'évolution de la masse salariale, dans une perspective de saine gestion des ressources pour la période 2028-2030.

Aucun vote n'est demandé pour l'ajout du mandat BUDGET-2027-Mandat-05. Le mandat est approuvé à l'unanimité.

**RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2027**
**Révision de service – Ouverture des bibliothèques**

**BUDGET-2027-Mandat-06 (Mandat proposé par M. Lessard / M. Korhonen)**

Référence à la proposition :

- 28 108 $: Fermeture à 20 h dans les petites bibliothèques : Aurélien-Doucet (Hull), Riviera et Docteur-Jean-Lorrain (Gatineau), Jean-Marie-Caron (Angers): Peu de fréquentation de 20h à 21h. Les seules bibliothèques ouvertes jusqu'à 21h seraient Lucy-Faris, Donalda-Charron (Aylmer), Lucien-Lalonde (Hull) et Guy-Sanche (Gatineau);
- 48 490 $: Fermeture le lundi : Riviera et Docteur-Jean-Lorrain (Gatineau), Jean-Marie-Caron et Manise-Morin (MA): Bibliothèques avec moins d'achalandage, d'autres bibliothèques ouvertes, 2 jours consécutifs de fermeture pour certaines bibliothèques.

**Mandat proposé :** Tout en respectant l'économie visée de 76 598 $ en 2027, il y a lieu de ventiler davantage les heures d'ouverture dans les bibliothèques de secteur : Aurélien-Doucet (Hull), Riviera et Docteur-Jean-Lorrain (Gatineau), Jean-Marie-Caron (Angers), afin de rejoindre une plus large clientèle, comme les aînés. Le sujet a été abordé lors de la rencontre du 28 octobre dernier de la Commission des aînés de Gatineau.

Cette démarche s'inscrit dans le dossier 2 du Plan de travail 2026 de la Commission des aînés, portant sur la participation sociale. Elle vise à mieux faire connaître l'offre des bibliothèques destinée aux personnes aînées et à recueillir l'avis des membres sur les moyens permettant d'accroître leur fréquentation et leur participation aux activités.

Ce scénario ne vise pas à arrimer les heures d'ouverture des bibliothèques de secteur avec les grandes bibliothèques, mais d'identifier des plages horaires qui permettrait d'accroître notre clientèle dans les petites bibliothèques. La Commission des aînés de Gatineau peut participer à cet exercice.

Madame la conseillère Chloé Bourgeois, appuyée par monsieur le conseiller Jean Lessard, propose d'amender le mandat BUDGET-2027- Mandat-06 afin d'y ajouter la mention de la Commission jeunesse.

Aucun vote n'est demandé sur cet amendement au mandat BUDGET-2027-Mandat-06.

**RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2027**
**Révision de l'offre de service de la STO et mutualisation des services de soutien**

**BUDGET-2027-Mandat-07 (Mandat proposé par Mme Belisle / M. Jutras)**

Mandater l'administration afin de :

1. présenter au conseil municipal, dès 2027, des scénarios de révision de l'offre de service de la STO et leurs impacts financiers, en prévision de l'échéance du cadre financier et des ententes de financement en 2028, dans le respect de la capacité financière de la Ville et de la capacité de payer des contribuables;
2. évaluer les possibilités de mutualisation des services de soutien entre la Ville et la STO, notamment en approvisionnement, en informatique, en finances et en ressources humaines, et présenter au conseil municipal les économies potentielles et les modalités de mise en œuvre;
3. présenter au conseil municipal des modalités de reddition de comptes publique et d'accès aux documents de la STO.

On souligne que le CA du STO est au service du conseil municipal. De plus, on explique les impacts que ce mandat aurait sur la STO. Si l'offre de services est révisée, elle sera faite à la baisse. Il est mentionné qu'il y a des possibilités pour la STO de conserver son offre de service actuelle suivant les discussions avec les différents paliers gouvernementaux. On suggère que les scénarios soient présentés par le conseil d'administration de la STO.

Pour la possibilité de mutualiser les des services de soutien, on demande que les livrables attendus soient plus élaborés. Avec les réductions dans l'administration de la STO, cela impliquera de dégager des ressources et réduirait la capacité opérationnelle.

Quant à la reddition de comptes, on mentionne que les documents de la STO sont déjà publics. Si la volonté du conseil municipal est d'aller plus loin que ce qui est fait actuellement, on demande plus de précisions sur cette demande.

Pour les scénarios de révision de l'offre, certains sont d'avis qu'il faudra aller vers une diminution de l'offre de services. Quant aux possibilités de mutualisation, on précise que le mandat se veut large pour évaluer les potentielles opportunités. Finalement, on demande une reddition de compte au courant de l'année et pas seulement au moment des discussions budgétaires.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras, appuyé par monsieur le conseiller Jean Lessard, propose un amendement au mandat BUDGET-2027-Mandat-07 afin de modifier le texte suivant :

« Mandater l'administration afin de : (…) » par le texte suivant : « Mandater le conseil d'administration de la STO afin de : (…) ».

Aucun vote n'est demandé sur cet amendement au mandat BUDGET-2027-Mandat-07.

De précisions sont demandées quant à l'impact de la demande de mutualisation sur les ressources de la STO. On précise que l'on doit être conscient de l'impact sur les ressources.

Un nouvel amendement au mandat BUDGET-2027-Mandat-07 est proposé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras, appuyé par madame la conseillère Julie Bélisle afin de prévoir que les mandats listés soient évalués par le conseil d'administration de la STO afin de les ajouter dans leur plan de travail 2027. Le texte se lit comme suit :

« Mandater le conseil d'administration de la STO d'évaluer d'inclure à son plan de travail les mandats suivants et qu'il justifie leur décision au conseil municipal;

1. Présenter au conseil municipal, dès 2027, des scénarios de révision de l'offre de service de la STO et leurs impacts financiers, en prévision de l'échéance du cadre financier et des ententes de financement en 2028, dans le respect de la capacité financière de la Ville et de la capacité de payer des contribuables;
2. Évaluer les possibilités de mutualisation des services de soutien entre la Ville et la STO, notamment en approvisionnement, en informatique, en finances et en ressources humaines, et présenter au conseil municipal les économies potentielles et les modalités de mise en œuvre;
3. Présenter au conseil municipal des modalités de reddition de comptes publique et d'accès aux documents de la STO. »

Le vote est demandé sur cet amendement au mandat BUDGET-2027-Mandat-07 par monsieur le conseiller Steve Moran.

| **POUR** | **CONTRE** | **ABSENT** |
|---|---|---|
| M[me] Julie Bélisle | M[me] la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | M[me] Sonia Ben-Arfa | |
| M[me] Chloé Bourgeois | M[me] Caroline Murray | |
| M. Timmy D. Jutras | M[me] Bettyna Bélizaire | |
| M. Jean Lessard | M[me] Rachel M. Deslauriers | |
| | M. Adrian Corbo | |
| | M. Steve Moran | |
| | M[me] Isabelle Cousineau | |
| | M[me] Isabelle N. Miron | |
| | M[me] Tiffany-Lee Norris Parent | |
| | M[me] Catherine Craig-St-Louis | |
| | M. Michael Korhonen | |
| | M. Edmond Leclerc | |
| | M. Vincent Roy | |

L'amendement au mandat BUDGET-2027-Mandat-07 est rejeté à la majorité.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc sur le mandat BUDGET-2027-Mnadat-07 tel qu'amendé.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| Mme Julie Bélisle | Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | Mme Sonia Ben-Arfa | |
| Mme Chloé Bourgeois | Mme Caroline Murray | |
| M. Timmy D. Jutras | Mme Bettyna Bélizaire | |
| M. Jean Lessard | Mme Rachel M. Deslauriers | |
| | M. Adrian Corbo | |
| | M. Steve Moran | |
| | Mme Isabelle Cousineau | |
| | Mme Isabelle N. Miron | |
| | Mme Tiffany-Lee Norris Parent | |
| | Mme Catherine Craig-St-Louis | |
| | M. Michael Korhonen | |
| | M. Edmond Leclerc | |
| | M. Vincent Roy | |

Le mandat BUDGET-2027-Mandat-07 rejeté à la majorité.

**AUTRES MANDATS SOULEVÉS PENDANT LA SEMAINE BUDGÉTAIRE**
**Ajout d'une clause de reddition de comptes publique aux protocoles d'entente des organismes soutenus par la Ville de Gatineau**

**BUDGET-2027-Mandat-08 (Mandat proposé par Mme Bourgeois/ M. Chénier)**

Mandater l'administration afin de :

1. prévoir, dans les protocoles d'entente conclus avec tout organisme bénéficiant d'un soutien municipal annuel supérieur à 50 000 $, qu'il soit financier, technique ou sous forme de biens et services, une obligation de produire et de publier annuellement une reddition de comptes accessible gratuitement au public sur le site Web de l'organisme;
2. intégrer cette obligation aux nouveaux protocoles d'entente et à ceux faisant l'objet d'un renouvellement, dans le respect des engagements contractuels existants et du cadre légal applicable.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames les conseillères Bettyna Bélizaire, Sonia Ben Arfa, Isabelle Cousineau et monsieur le conseiller Adrian Corbo mentionnent se retirer de la discussion en raison de potentiel conflit d'intérêts quant à cette demande.

Des précisions sont demandées quant aux impacts de l'octroi de ce nouveau mandat sur les équipes administratives.

Des arguments sont présentés afin que ce mandat accordé par le conseil municipal en raison de la gestion des fonds publics qui sont octroyés à ces organismes.

Plusieurs discussions ont lieu sur la nature de ce mandat.

Le vote est demandé par madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent sur le mandat BUDGET-2027-Mandat-08.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | ABSENT |
|---|---|---|---|
| Mme Julie Bélisle | Mme Caroline Murray | Mme Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | Mme Rachel M. Deslauriers | Mme Sonia Ben-Arfa | |
| Mme Chloé Bourgeois | M. Steve Moran | Mme Bettyna Bélizaire | |
| M. Timmy D. Jutras | Mme Isabelle N. Miron | M. Adrian Corbo | |
| M. Jean Lessard | Mme Tiffany-Lee Norris Parent | Mme Isabelle Cousineau | |
| M. Michael Korhonen | Mme Catherine Craig-St-Louis | | |
| | M. Edmond Leclerc | | |
| | M. Vincent Roy | | |

Le mandat BUDGET-2027-Mandat-08 est rejeté à la majorité.

**RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2027**
**Plan direction du réseau cyclable**

**BUDGET-2027-Mandat-09 (Mandat proposé par Mme Craig St-Louis / Mme Norris Parent)**

Mandater l'administration à évaluer la mise en œuvre de la Politique des rues conviviales, à identifier les améliorations qui pourraient y être apportées et à proposer des options visant à pérenniser dès 2028 les investissements requis pour une mobilité durable, en cohérence avec les besoins du réseau routier municipal, les priorités d'investissement de la Ville et sa capacité de réalisation, afin de jeter les bases d'un futur plan de gestion des actifs routiers.

**La rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 est suspendue à 11 h 24.**

**Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2027 à 11 h 34.**

**RT20261106-P6** **PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2027**

Présentation par monsieur le président Steve Moran.

**RECOMMANDATIONS :**

**BUDGET-2027-019 (CP-FIN-2026-010)**

Le comité exécutif recommande au conseil de décréter une hausse de taxes pour le budget de la municipalité de 4,0 % pour la catégorie non résidentielle et industrielle et de 3,0 % pour toutes les autres catégories; la majoration du taux non-résidentiel pour refléter la baisse de valeur des immeubles fédéraux et de certains autres immeubles; la récupération de revenus non perçus pour certaines catégories en lien avec les balises imposée par la loi; et de fixer le taux de la catégorie des terrains vagues desservis à 3,25 fois le taux de base, plutôt que 4 fois.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur la recommandation BUDGET-2027-019.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | ABSENT |
|---|---|---|---|
| Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | | Mme Julie Bélisle | M. Marc Carrière |
| Mme Sonia Ben-Arfa | | M. Luc Chénier | |
| Mme Caroline Murray | | Mme Chloé Bourgeois | |
| Mme Bettyna Bélizaire | | M. Timmy D. Jutras | |
| Mme Rachel M. Deslauriers | | M. Jean Lessard | |
| M. Adrian Corbo | | M. Michael Korhonen | |
| M. Steve Moran | | | |
| Mme Isabelle Cousineau | | | |
| Mme Isabelle N. Miron | | | |
| Mme Tiffany-Lee Norris Parent | | | |
| Mme Catherine Craig-St-Louis | | | |
| M. Edmond Leclerc | | | |
| M. Vincent Roy | | | |

La recommandation BUDGET-2027-019 est adoptée à la majorité.

**BUDGET-2027-020 (CP-FIN-2026-011)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'utiliser les fonds de l'initiative – en lien avec le plan climat pour financer différentes activités telles que proposées.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur la recommandation BUDGET-2027-020.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | ABSENT |
|---|---|---|---|
| Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | | Mme Julie Bélisle | M. Marc Carrière |
| Mme Sonia Ben-Arfa | | M. Luc Chénier | |
| Mme Caroline Murray | | Mme Chloé Bourgeois | |
| Mme Bettyna Bélizaire | | M. Timmy D. Jutras | |
| Mme Rachel M. Deslauriers | | M. Jean Lessard | |
| M. Adrian Corbo | | M. Michael Korhonen | |
| M. Steve Moran | | | |
| Mme Isabelle Cousineau | | | |
| Mme Isabelle N. Miron | | | |
| Mme Tiffany-Lee Norris Parent | | | |
| Mme Catherine Craig-St-Louis | | | |
| M. Edmond Leclerc | | | |
| M. Vincent Roy | | | |

La recommandation BUDGET-2027-020 est adoptée à la majorité.

**BUDGET-2027-021 (CP-FIN-2026-012)**

Le comité exécutif recommande au conseil de hausser le tarif des matières résiduelles de 178,83 $ à 182,43 $.

**BUDGET-2027-022 (CP-FIN-2026-013)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées.

Le vote est demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur la recommandation BUDGET-2027-022.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | ABSENT |
|---|---|---|---|
| Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | | Mme Julie Bélisle | M. Marc Carrière |
| Mme Sonia Ben-Arfa | | M. Luc Chénier | |
| Mme Caroline Murray | | Mme Chloé Bourgeois | |
| Mme Bettyna Bélizaire | | M. Timmy D. Jutras | |
| Mme Rachel M. Deslauriers | | M. Jean Lessard | |
| M. Adrian Corbo | | | |
| M. Steve Moran | | | |
| Mme Isabelle Cousineau | | | |
| Mme Isabelle N. Miron | | | |
| Mme Tiffany-Lee Norris Parent | | | |
| Mme Catherine Craig-St-Louis | | | |
| M. Michael Korhonen | | | |
| M. Edmond Leclerc | | | |
| M. Vincent Roy | | | |

La recommandation BUDGET-2027-022 est adoptée à la majorité.

**BUDGET-2027-023 (CP-FIN-2026-014)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'accepter le budget 2027.

Le vote demandé par monsieur le conseiller Timmy D. Jutras sur la recommandation BUDGET-2027-023 telle qu'amendée par la recommandation BUDGET-2027-023.1.

| POUR | CONTRE | ABSTENTION | ABSENT |
|---|---|---|---|
| Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | | Mme Julie Bélisle | M. Marc Carrière |
| Mme Sonia Ben-Arfa | | M. Luc Chénier | |
| Mme Caroline Murray | | Mme Chloé Bourgeois | |
| Mme Bettyna Bélizaire | | M. Timmy D. Jutras | |
| Mme Rachel M. Deslauriers | | M. Jean Lessard | |
| M. Adrian Corbo | | M. Michael Korhonen | |
| M. Steve Moran | | M. Edmond Leclerc | |
| Mme Isabelle Cousineau | | | |
| Mme Isabelle N. Miron | | | |
| Mme Tiffany-Lee Norris Parent | | | |
| Mme Catherine Craig-St-Louis | | | |
| M. Vincent Roy | | | |

La recommandation BUDGET-2027-023 telle qu'amendée est adoptée à la majorité.

**BUDGET-2027-023.1 (Amendement proposé par M. Korhonen / Mme Bourgeois)**

**Texte original du service :** Le SEMR recommande de rendre disponibles des bacs bruns 240 litres sur demande pour ceux qui en auront besoin, avec une livraison confiée à un fournisseur externe afin de limiter les impacts sur les équipes en place. Le changement de fréquence peut être planifié directement et est déjà appliqué dans la majorité des grandes villes du Québec. Une décision officielle est requise dans le cadre budgétaire 2027 afin de pouvoir planifier les prochaines étapes dès janvier 2027 : contrat d'approvisionnement et de livraison des bacs, disponibilité des ressources internes et stratégie de communication auprès des citoyens. Le changement de la fréquence de collecte serait effectif à compter de décembre 2027.

**Texte proposé :** Le SEMR recommande de rendre disponibles des bacs bruns 240 litres sur demande pour ceux qui en auront besoin, avec une livraison confiée à un fournisseur externe afin de limiter les impacts sur les équipes en place.

Le changement de fréquence peut être planifié directement et est déjà appliqué dans la majorité des grandes villes du Québec. Une décision officielle est requise dans le cadre budgétaire 2027 afin de pouvoir planifier les prochaines étapes dès janvier 2027 : contrat d'approvisionnement et de livraison des bacs, disponibilité des ressources internes et stratégie de communication auprès des citoyens **(qui inclura une distribution d'un auto-collant directement apposé sur chaque bac brun, indiquant clairement le nouveau calendrier, dans les semaines avant le début officiel du ramassage aux deux semaines).** Le changement de la fréquence de collecte serait effectif à compter de décembre 2027.

Un rappel est fait quant à la transition effectuée en 2024. Il y aura l'opportunité d'avoir un plus grand bac brun et on souligne que c'est déjà le cas dans plusieurs d'autres municipalités.

Pour les stratégies de communication quant au plan de gestion des matières résiduelles, on mentionne qu'il y a déjà plusieurs en place. L'administration accueille favorablement la proposition, un plan de communication est déjà en place pour assurer le changement de comportement des citoyens pour implanter ces modifications.

On propose de ne pas attacher les mains de l'administration, mais de s'assurer d'avoir une bonne communication. On souhaite un bon plan de communication dans ce dossier.

Il est mentionné qu'une proposition en ce sens pourrait être présentée par l'administration, notamment la présentation de la campagne de communication.

Un sous-amendement, proposé par monsieur le conseiller Steve Moran, appuyé par madame la conseillère Sonia Ben Arfa est proposé pour modifier le texte de la façon suivante :

« (…) qui pourrait inclure une distribution d'un auto-collant directement apposé sur chaque bac brun, indiquant clairement le nouveau calendrier, dans les semaines avant le début officiel du ramassage aux deux semaines) (…) ».

Le vote est demandé par madame la conseillère Chloé Bourgeois sur le sous-amendement à la recommandation BUDGET-2027-023.1.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| M^me^ la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M^me^ Julie Bélisle | M. Marc Carrière |
| M^me^ Sonia Ben-Arfa | M. Luc Chénier | |
| M^me^ Caroline Murray | M^me^ Chloé Bourgeois | |
| M^me^ Bettyna Bélizaire | M. Timmy D. Jutras | |
| M^me^ Rachel M. Deslauriers | M. Jean Lessard | |
| M. Adrian Corbo | M. Michael Korhonen | |
| M. Steve Moran | M. Edmond Leclerc | |
| M^me^ Isabelle Cousineau | | |
| M^me^ Isabelle N. Miron | | |
| M^me^ Tiffany-Lee Norris Parent | | |
| M^me^ Catherine Craig-St-Louis | | |
| M. Vincent Roy | | |

Le sous-amendement à la recommandation BUDGET-2027-023.1 est adopté à la majorité.

Aucun vote n'est demandé sur l'amendement BUDGET-2027-023.1 tel que sous-amendé.

**BUDGET-2027-023.2 (Amendement proposé par M. Korhonen / M. Jutras)**

**Texte original du service :** Dans le cadre du contrat de collecte en vigueur (2023 SP 109), la Ville offre un service de collecte des arbres de Noël en porte à porte. Cette collecte se déroule pendant une période de deux semaines dans le mois de janvier. La suppression de cette collecte spécifique entraînerait un changement pour les citoyens, qui disposeraient néanmoins de deux options pour se départir de leur arbre : Déposer gratuitement leur arbre dans l'un des écocentres municipaux, accessibles à l'année; Utiliser le service de collecte des encombrants sur inscription.

Pourrait augmenter le tonnage des encombrants collectés à domicile. Réduction de la satisfaction au service aux citoyens, car ils devront effectuer une action par rapport à la collecte de leur matière. Une stratégie de communication sera mise en place pour le retrait de cette collecte.

**Texte proposé :** Dans le cadre du contrat de collecte en vigueur (2023 SP 109), la Ville offre un service de collecte des arbres de Noël en porte à porte. Cette collecte se déroule pendant une période de deux semaines dans le mois de janvier. La suppression de cette collecte spécifique entraînerait un changement pour les citoyens, qui disposeraient néanmoins de deux options pour se départir de leur arbre : Déposer gratuitement leur arbre dans l'un des écocentres municipaux, accessibles à l'année; Utiliser le service de collecte des encombrants sur inscription **(à compter de 2028).**

Pourrait augmenter le tonnage des encombrants collectés à domicile. Réduction de la satisfaction au service aux citoyens, car ils devront effectuer une action par rapport à la collecte de leur matière. Une stratégie de communication sera mise en place pour le retrait de cette collecte.

On désire repousser ce changement à l'année prochaine en raison du peu de temps pour apporter ce changement.

Il est souligné que cette proposition ne prévoit pas les impacts budgétaires.

Monsieur le conseiller Timmy D. Jutras, appuyé par monsieur Korhonen, propose un sous-amendement afin que cette mesure soit financée à même le fonds du Centre-ville.

On porte à la connaissance du conseil qu'il n'est pas possible d'affecter ces fonds à cette proposition.

Suivant les commentaires de l'administration, on modifie la source de financement en augmentant la taxe PGMR. La proposition de sous-amendement à l'amendement BUDGET-2027-023.2 se lit comme suit :

(…) « Que cette mesure soit financée à même la hausse de la taxe PGMR pour un montant de 25 000$ » (…)

Le vote est demandé sur le sous-amendement de l'amendement BUDGET-2027-023.2 par monsieur le conseiller Steve Moran.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| M[me] Julie Bélisle | M[me] la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | M[me] Sonia Ben-Arfa | |
| M[me] Chloé Bourgeois | M[me] Caroline Murray | |
| M. Timmy D. Jutras | M[me] Bettyna Bélizaire | |
| M. Jean Lessard | M[me] Rachel M. Deslauriers | |
| M. Michael Korhonen | M. Adrian Corbo | |
| M. Edmond Leclerc | M. Steve Moran | |
| | M[me] Isabelle Cousineau | |
| | M[me] Isabelle N. Miron | |
| | M[me] Tiffany-Lee Norris Parent | |
| | M[me] Catherine Craig-St-Louis | |
| | M. Vincent Roy | |

Le sous-amendement à l'amendement BUDGET-2027-023.2 est rejeté à la majorité.

**Monsieur le conseiller Edmond Leclerc quitte son siège.**

Le vote est demandé sur l'amendement BUDGET-2027-023.2 par monsieur le conseiller Steve Moran.

| POUR | CONTRE | ABSENT |
|---|---|---|
| Mme Julie Bélisle | Mme la mairesse Maude Marquis-Bissonnette | M. Marc Carrière |
| M. Luc Chénier | Mme Sonia Ben-Arfa | M. Edmond Leclerc |
| Mme Chloé Bourgeois | Mme Caroline Murray | |
| M. Timmy D. Jutras | Mme Bettyna Bélizaire | |
| M. Jean Lessard | Mme Rachel M. Deslauriers | |
| M. Michael Korhonen | M. Adrian Corbo | |
| | M. Steve Moran | |
| | Mme Isabelle Cousineau | |
| | Mme Isabelle N. Miron | |
| | Mme Tiffany-Lee Norris Parent | |
| | Mme Catherine Craig-St-Louis | |
| | M. Vincent Roy | |

L'amendement BUDGET-2027-023.2 est rejeté à la majorité.

**BUDGET-2027-023.3 (Amendement proposé par M. Lessard / M. Korhonen)**

Pour combler l'absence de financement pour l'asphaltage de la montée Dalton en 2027 et améliorer la qualité de vie des résidents dont les chemins achalandés ne sont pas asphaltés.

**Recommandation:** Prévoir une enveloppe budgétaire afin de procéder à l'épandage supplémentaire d'abat-poussière seulement devant les résidences des chemins ruraux non asphaltés et jugés achalandés de Gatineau, question d'améliorer la qualité de vie de ces résidents.

Monsieur le conseiller Jean Lessard propose de retirer cet amendement afin de déterminer un poste budgétaire et revenir avec une proposition avant l'adoption du budget.

L'amendement BUDGET-2027-023.3 est retiré à la demande de monsieur le conseiller Jean Lessard.

**BUDGET-2027-023.4 (Amendement proposé par M. Moran / M. Leclerc)**

**Texte original du service :**

- Cible de niveau de service de 16 h rues et trottoirs et potentiel d'atteindre 12 h, mais pas de façon systématique (80 % du temps)
- Pendant les jours de tempête, lorsque nous sommes en déblaiement, nous utilisons certains surveillants devant souffleur comme opérateurs dans les chenillettes, donc il est possible d'atteindre 12 h. Par contre, lorsque nous basculons en soufflage, la force de frappe sur les trottoirs sera réduite, car les opérateurs sur chenillettes deviennent des surveillants. Donc il est possible de voir une réduction de la qualité du déblaiement pendant les périodes de soufflage.

**Proposition :** En lien avec la révision de service sur le déblaiement des rues et trottoirs en période hivernale, il est convenu de fixer la cible de niveau de service à 14 h plutôt que le 16 h initialement proposé, en maintenant les mêmes économies générées, et en continuant de viser d'atteindre le 12 h dans la majorité des cas.

**Monsieur le conseiller Jean Lessard inscrit sa dissidence quant à l'amendement BUDGET-2027-023.**

L'amendement BUDGET-2027-023 est adopté à la majorité.

**Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 12 h15.**

_____

**Me Camille Doucet-Côté**
**Greffière adjointe**
**Service du greffe**